



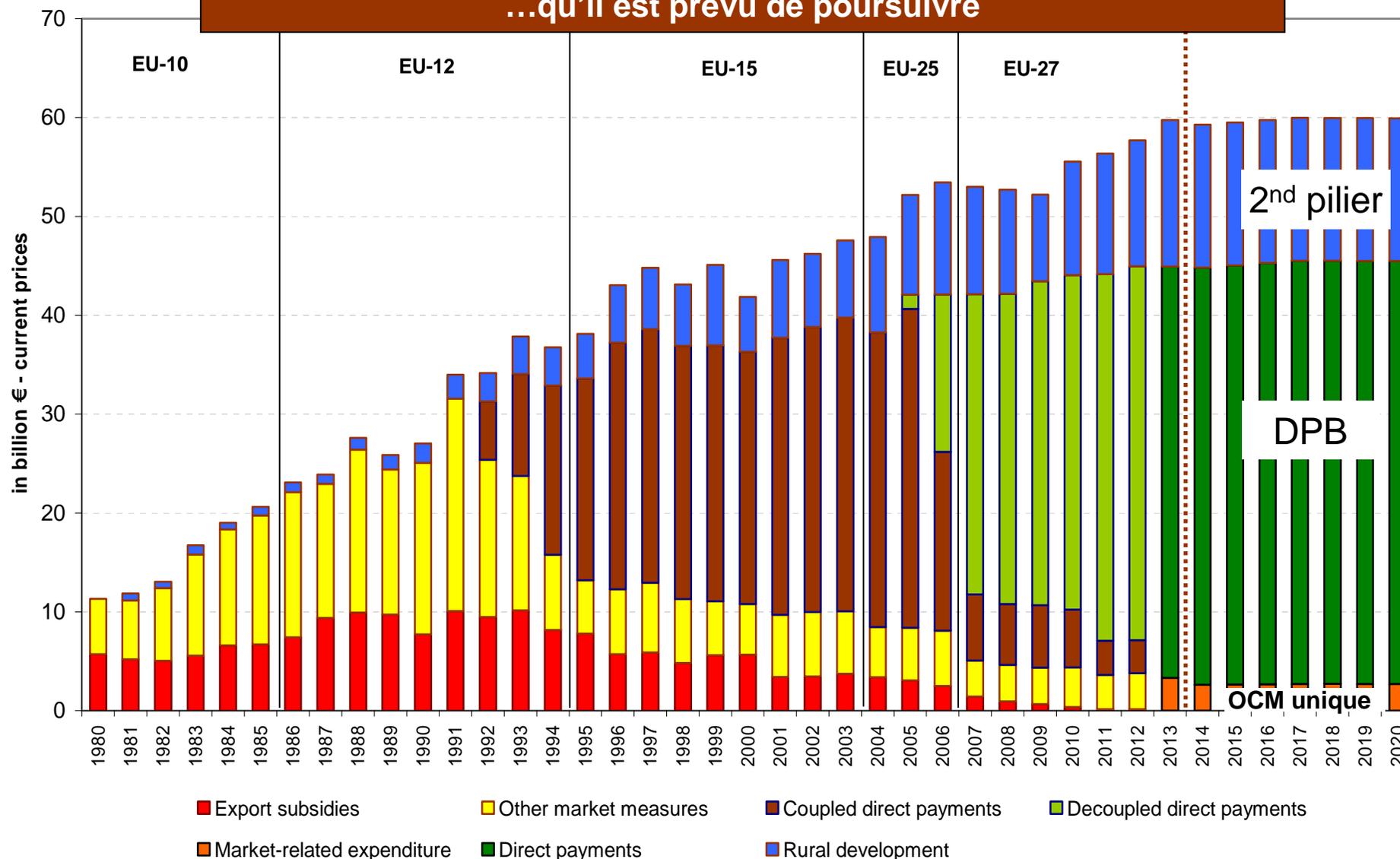
Fonctionnement des marchés agricoles: spécificités sectorielles

Crise agricole: caractérisation, système d'information

Patrick Garnon / Patrick Aigrain
FranceAgriMer (MEP-EPAT)



Une diminution nette des budgets de gestion de marché ...qu'il est prévu de poursuivre



Source: DG Agriculture and Rural Development

Notes:

2011 = Budget; 2012 = Draft Budget;

2013 = EAGF subcelling for direct payments and market-related expenditure + pillar 2 in commitments.

Rural development for 2013 includes UK voluntary modulation and Article 136 "unspent amounts". As these cease to exist end 2013, the corresponding amounts are put back to direct aids as from 2014.

Contexte réglementaire actuel en matière d'outils de gestion de crise

Une exposition croissante à « l'instabilité »

- cause endogène à la PAC: abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires (application à l'agriculture des accords OMC),
- causes « exogènes » additionnelles : Tension liée à la demande extérieure, extrêmisation des phénomènes climatiques, financiarisation croissante des marchés et connexion induite avec la volatilité des marchés des matières premières.

Un arsenal d'intervention limité par l'OMC

Compensation de pertes de revenu au-delà de 30%, mais pas d'intervention sur les prix ou sur une part significative de l'offre (risque de modification des termes de l'échange, pourtant...)

⇒ Un arsenal communautaire couplé limité (filets de sécurité blé tendre, beurre et PLE, mécanisme de gestion de crise dans les PO en F&L, distillation de crise en vins...) jugés peu efficace.

⇒ a été privilégiée la création de mécanismes transversaux visant à la compensation de revenu

Contexte réglementaire actuel en matière d'outils de gestion de crise

Certaines mesures spécifiques existent (Vins, Fruits et Légumes...) ou sont discutés (Paquet lait) mais la tendance demeure à rechercher des mesures horizontales (ex:OP-OI) mais:

- Certaines mesures spécifiques, issues des précédentes OCM spécifiques, actuellement « localisées » dans le Règlement « OCM unique », sont menacées :
 - par la recherche d'approfondissement du découplage,
 - et par la mise en place progressive et concomitante, pour protéger contre le risque de « non durabilité », de mesures également logiquement « a-sectorielles » dites de « gestion de crise » (assurance, fond de mutualisation...) mais qui sont plutôt assimilables à des mesures de gestion du risque.
- **L'expérience récente tend à montrer qu'en situation de crise avérée, les autorités nationales et communautaires ont considéré que les mesures résiduelles d'intervention spécifiques présentaient quelque intérêt (orge, lait...).**

Les spécificités sectorielles

- Les fonctionnements des marchés des différentes filières n'étant pas tous identiques, ils sont donc différenciés et rendus comparables dans une approche par notation ou « scoring » en fonction de leur positionnement sur 6 axes retenus considérés comme susceptibles ensemble de caractériser les différences de fonctionnement entre les différentes filières agricoles
- Une part importante de la légitimité des « **systèmes de mesures d'interventions spécifiques** (à chaque fonctionnement de filière) **additionnels** (aux mesures horizontales) » (SMISA) réside dans la capacité de ces mesures (efficacité, efficience ...) à répondre à des crises, et ce en complément aux mesures horizontales type assurantielles. Sont donc ici considérées comme légitimant particulièrement une intervention spécifique, les filières :
 - très rigides,
 - où les produits ne sont pas stockables,
 - où la production est très sensible aux aléas climatiques et biologiques,
 - qui sont totalement désorganisées,
 - très dépendantes du marché mondial,
 - et dont la demande est inélastique, en repli ou très variable.

La comparaison des fonctionnements de marché

Dans un premier temps, après discussion avec la DGPAAT, les 4 axes suivants ont été privilégiés:

Axe « Rigidité » : plus une filière est rigide, plus les SMISA sont justifiées

Axe « Périssabilité »

Axe « Degré de contrôle de la fonction de production »

Axe « Dépendance au marché mondial »

et la comparaison menée sur 3 filières (céréales / produits laitiers / vins)

In fine les 2 axes supplémentaires sont en cours de notation : « Degré d'organisation » & « Nature & évolution de la demande » et le champ a été étendu à 10 filières supplémentaires (5 filières fruits & légumes / 4 viandes / sucre)

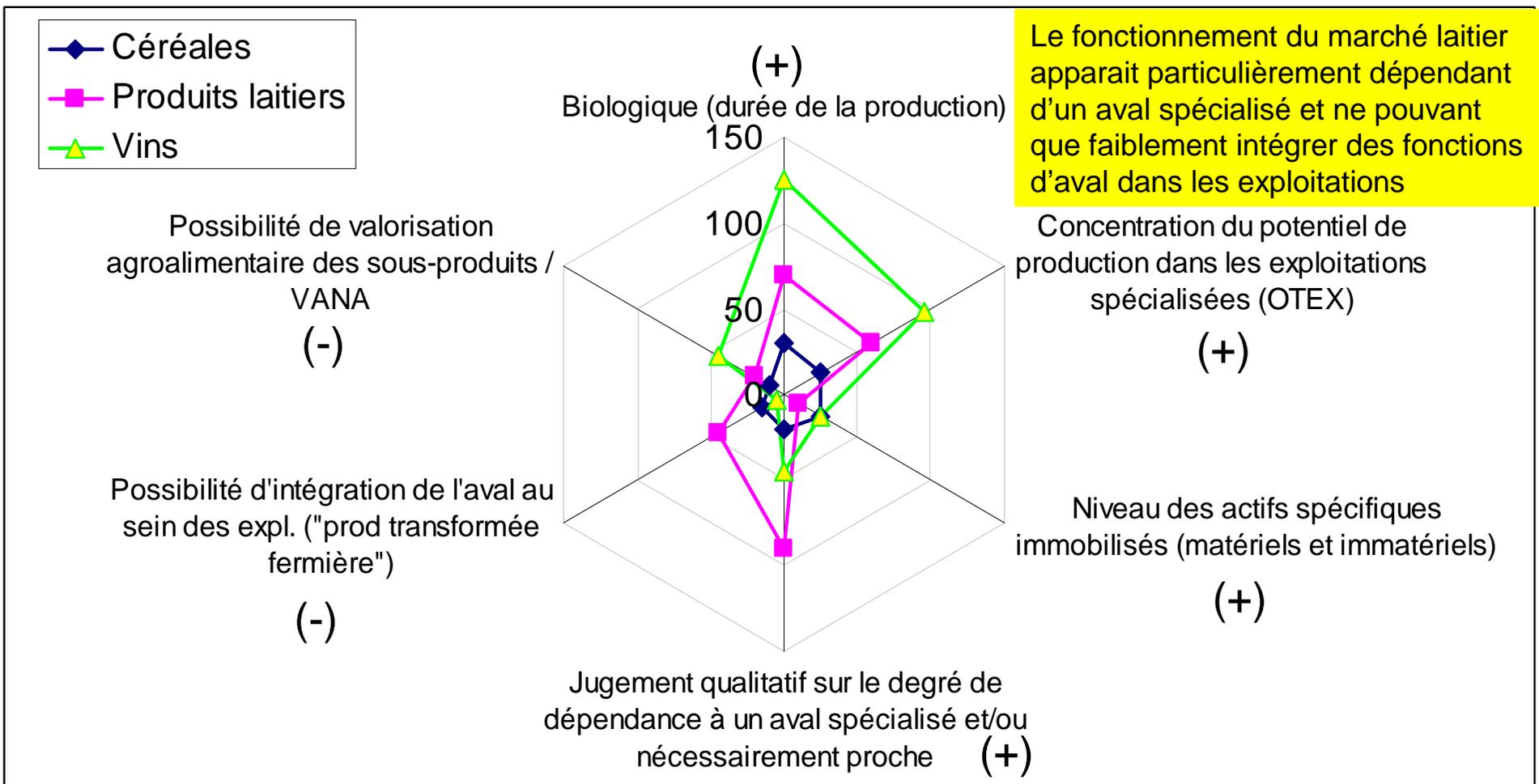
La comparaison des fonctionnements de marché

Les éléments constitutifs du jugement par axe : 1 ex détaillé : l'axe rigidité

Axe	Thèmes / proxy relatifs à l'axe	Interprétation
Degré de rigidité	Biologique	annuel <i>versus</i> pérenne longue durée (rigide) voir METHnote
	Degré de spécialisation économique des exploitations (sup ou nb têtes détenues par les expl.spécialisées -OTEX- /sup ou nb têtes détenues par les 'expl. en ayant)	plus % élevé: plus rigidité est grande (base 2007)
	Niveau des actifs immobilisés matériels et immatériels (% "1er actif & 50% du second mat.+charges person / ens actifs mat + charges perso.")	plus niveau % élevé: plus rigidité est grande (base RICA 2008)
	Jugement qualitatif sur le degré de dépendance à un aval spécialisé et/ou nécessairement proche	Apport partiel et variable à des organismes stockeurs <i>versus</i> Nécessité d'existence d'un lien structurant avec un aval spécialisé quasi-intégrateur (ambiance laitière, F&L transformés) : (rigide)
	Importance de l'intégration de l'aval au sein des expl. ("prod transformée fermière")	Possibilité d'adaptation (non rigide) d'autant plus élevée que % "prod. Fermière" élevée.
	Possibilité de valorisation agroalimentaire des sous-produits / opportunité - réalité de développement de VANA comme alternative à l'utilisation agroalimentaire	Possibilité d'adaptation (non rigide) d'autant plus élevée que possibilités de valorisation des sous produits ou des VANA élevées

Présentation des résultats sur l'axe rigidité

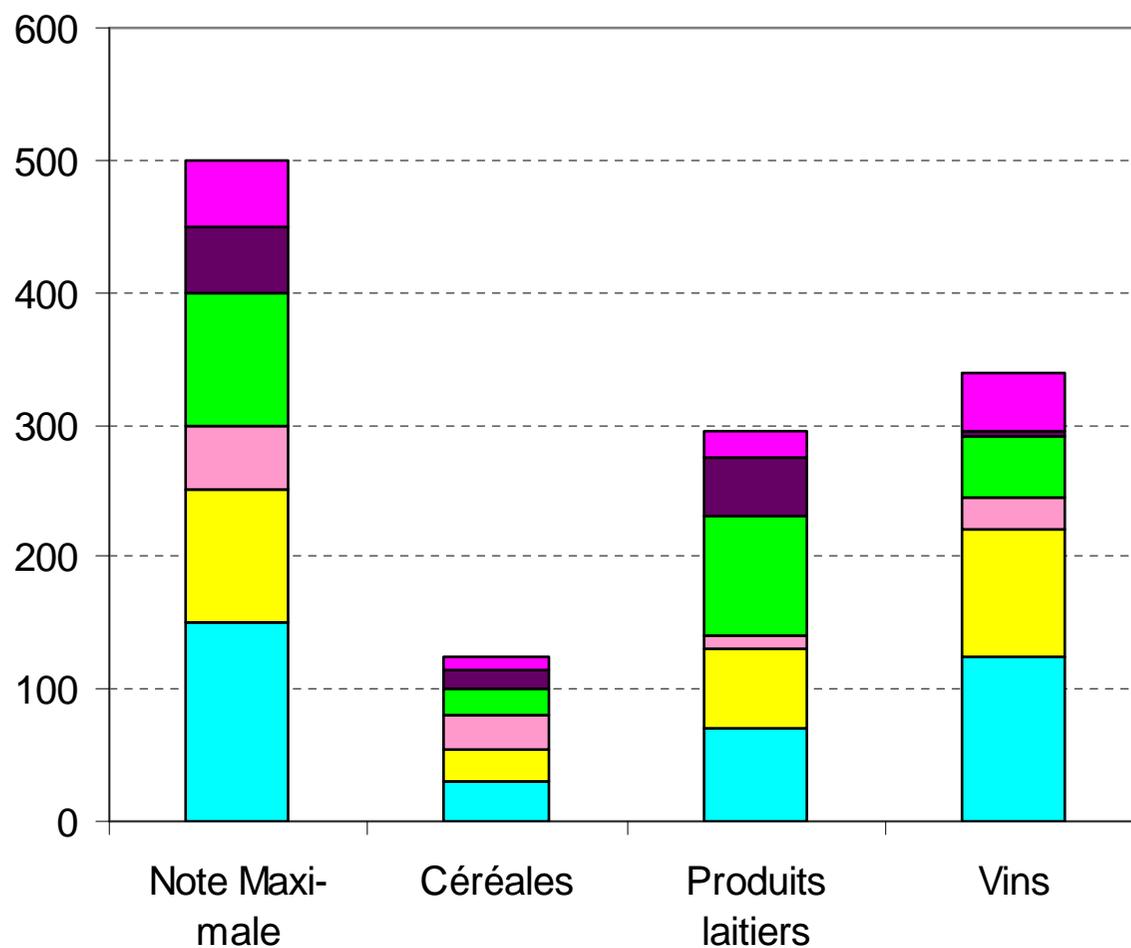
	Note maximale	Céréales	Produits laitiers	Vins
Biologique (durée de la production)	150	30	70	125
Concentration du potentiel de production dans les exploitations spécialisées (OTEX)	100	25	60	95
Niveau des actifs spécifiques immobilisés (matériels et immatériels)	50	25	10	25
Jugement qualitatif sur le degré de dépendance à un aval spécialisé et/ou nécessairement proche	100	20	90	45
Possibilité d'intégration de l'aval au sein des expl. ("prod transformée fermière")	50	15	45	5
Possibilité de valorisation agroalimentaire des sous-produits / VANA	50	10	20	45
	500	125	295	340





Présentation des résultats sur l'axe rigidité

Notes par item au sein de l'axe rigidité



- Possibilité de valorisation agroalimentaire des sous-produits / VANA
- Possibilité d'intégration de l'aval au sein des expl. ("prod transformée fermière")
- Jugement qualitatif sur le degré de dépendance à un aval spécialisé et/ou nécessairement proche
- Niveau des actifs spécifiques immobilisés (matériels et immatériels)
- Concentration du potentiel de production dans les exploitations spécialisées (OTEX)
- Biologique (durée de la production)

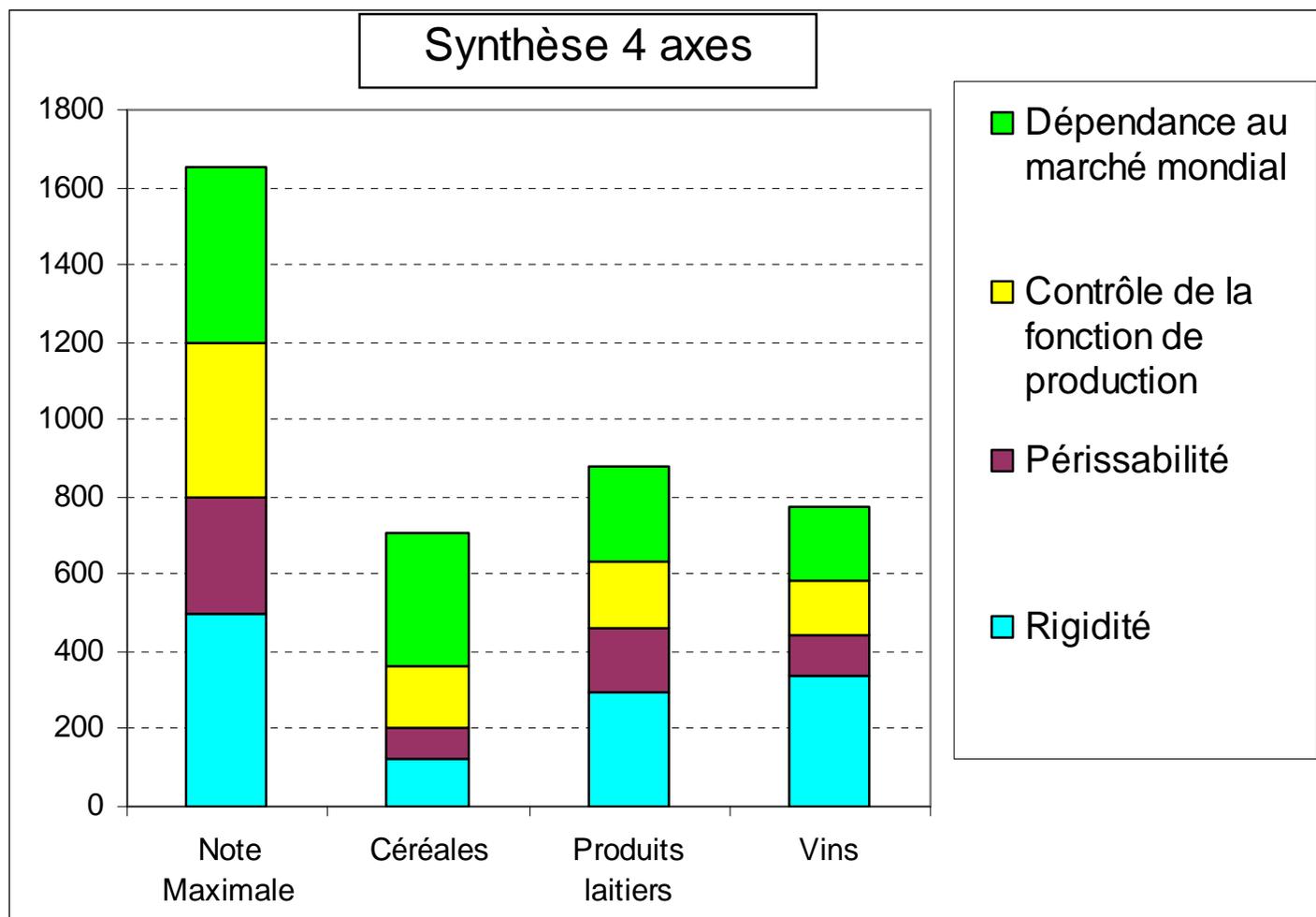


FranceAgriMer

Présentation des résultats agrégés sur 4 axes

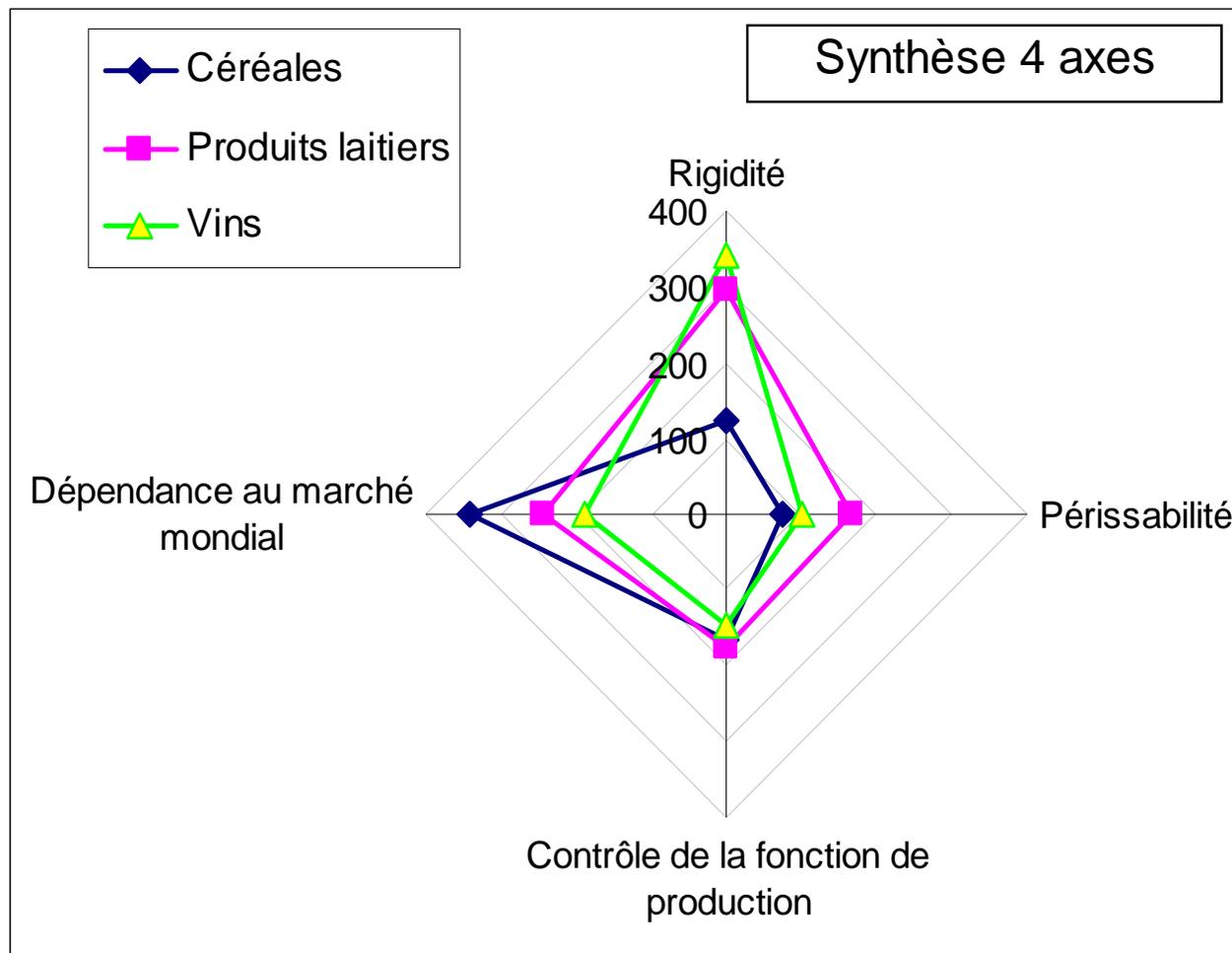
	Note Maximale	Céréales	Produits laitiers	Vins
Rigidité	500	125	295	340
Périssabilité	300	75	165	100
Contrôle de la fonction de production	400	165	175	145
Dépendance au marché mondial	450	340	245	190
TOTAL 4 axes	1650	705	880	775

Synthèse 4 axes



Présentation des résultats agrégés sur 4 axes

**Une
« légitimation »
possible de
SMISA de par leur
caractère adapté
au profil
« fonctionnement
de marché »**



Qu'est-ce qu'une crise agricole?

Les présupposés du travail proposé

- On considère ici que bien qu'il existe un prix (et donc qu'il y ait eu rencontre d'une offre et d'une demande, micro-économiquement égales à un moment donné) il existe des situations où, sur un marché considéré, l'offre n'est pas égale à la demande.
- De fait, **on considère ici que c'est essentiellement la variation du prix qui signale la crise**, bien que ceci soit une approximation (1).

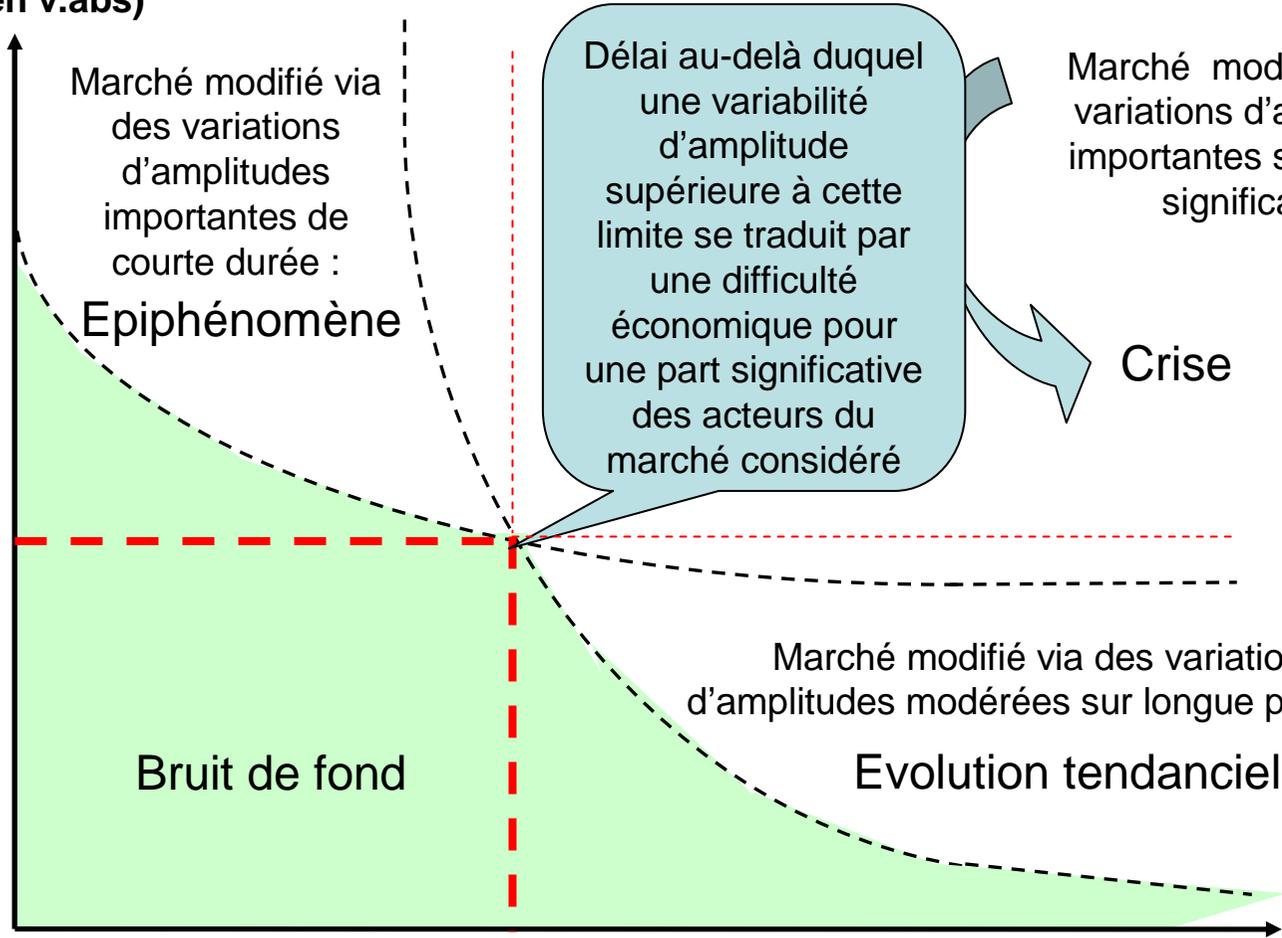
Travail provisoire et incomplet (1^{ère} ébauche, amorce de débat...)

(1) On peut imaginer des crises sans influence très directes sur les prix : exemple d'accroissement du coût des inputs sur un marché à demande stable et ouvert aux importations, si le prix des importations empêche la répercussion du prix des inputs sur le prix d'offre de ces producteurs et que ces importations sont suffisamment disponibles pour compenser le recul de disponibilités intérieures lié à la disparition des dites exploitations (Dans ce cas, le revenu des producteurs diminuant, c'est in fine l'accélération du rythme de disparition des exploitations concernées qui serait le véritable révélateur de la crise voire une modification rapide et substantielle de la composition des flux d'approvisionnement de la demande intérieure).

Qu'est-ce qu'une crise agricole?

4 zones ainsi définies

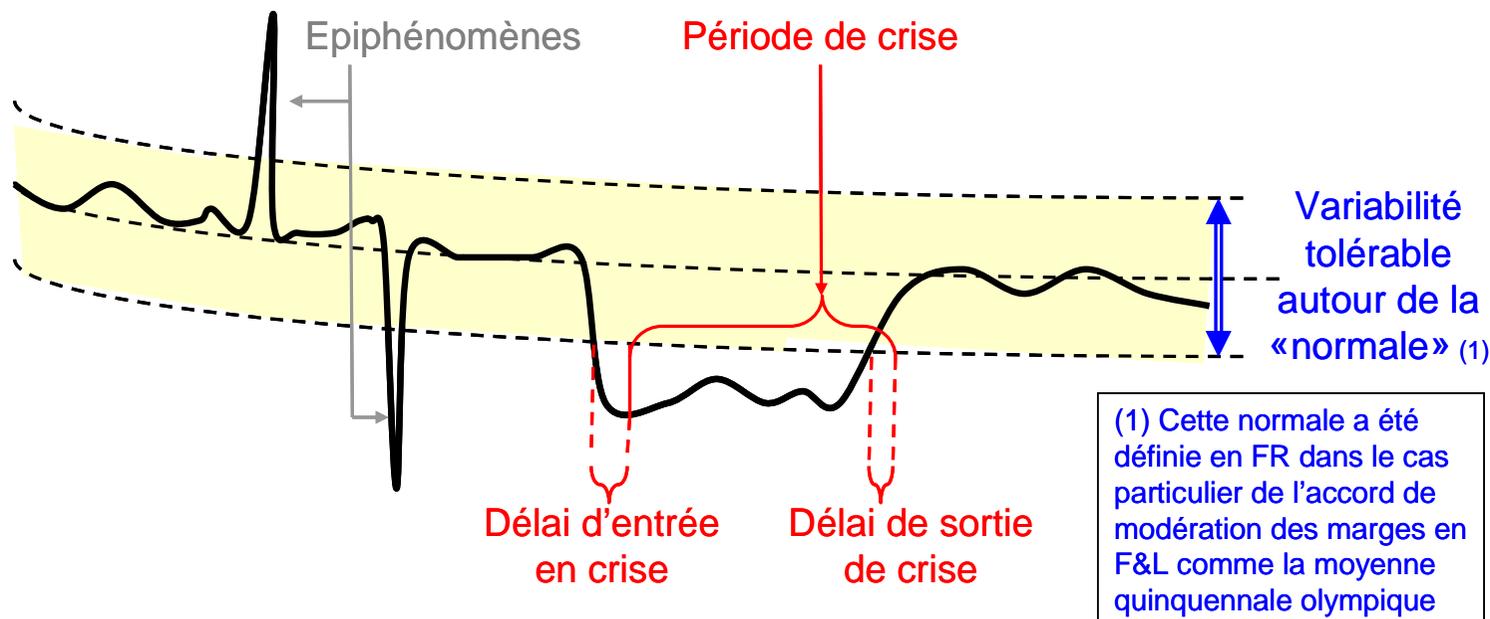
Ampleur de la variabilité (en v.abs)



Durée

La gestion de crise

Schématisation d'une situation de crise dans la sphère agricole (cas le plus simple: commercialisation continue)



La définition de la crise **doit être paramétrée par produit**, notamment en matière :

- de variabilité tolérable *en termes de prix* autour d'une situation considérée comme « normale »
- et de durées minimales en deçà (ou au-delà) de cette variabilité tolérable à partir de laquelle on entre en crise et on sort de crise dans le secteur considéré

Rappel : C'est ici la variation du prix qui signale la crise, bien que ceci soit une approximation : cas par exemple d'accroissement des coûts de production sur un marché à demande constante, ouvert à des importations suffisamment disponibles à prix de revient stables et où le pouvoir de marché des producteurs subissant cette hausse est insuffisant pour répercuter en aval cette croissance du prix de revient. => suivi des coûts de production (cf RICA, réseaux des instituts d'élevage, et synthèse de ces approches au sein de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges), In fine c'est la mesure de l'accélération de la disparition des exploitations concernées par le ou les systèmes de production particulièrement impactés par cette croissance du prix des inputs qu'on cherchera in fine à prendre la mesure de la crise



Axes possibles d'une typologie des crises

Tenter d'établir une typologie de crise vise à permettre d'éclairer la décision publique sur la nature des crises et si jugé nécessaire d'aider à la décision concernant des outils de prévention et de gestion les plus adaptés aux caractéristiques des différents évènements.

Cette proposition de typologie repose sur la combinatoire de 3 caractéristiques fréquemment utilisées comme variables descriptives des crises en agriculture:

- Leur « **nature** » : on distingue classiquement les crises conjoncturelles des crises structurelles... (même si cela est contestable au plan théorique)
- Leur « **point d'ancrage** » : on qualifie ici de point d'ancrage la combinaison de la grandeur économique (Offre ou Demande) dont la variation a généré la crise, et des caractéristiques du marché (échelon territorial et segments qualitatifs) sur lequel cette crise est observée. On s'intéresse ici au relation entre prix et rapport « Disponibilités / Utilisations » (approchant le degré d'équilibre Offre-Demande)
- Leur « **cause ou origine** » : crise sanitaire, climatique...

On s'attache ici à éclairer la problématique « point d'ancrage » dans la mesure où c'est celle qui a la plus forte répercussion sur le contenu du « système d'informations »

2/ Point d'ancrage

Cette question possède au moins deux dimensions :

- A quel niveau d'une filière et au travers de la prise en compte de quelles informations peut-on espérer observer « de manière cohérente » et interprétable, offre demande et prix, pour espérer conclure sur le point d'ancrage d'une crise ?
- Quels sont les constituants pertinents du marché où l'on soupçonne que se manifeste une crise ; en d'autres termes, si l'on considère que les échanges examinés proviennent de différentes zones géographiques et portent sur des segments qualitatifs distincts, quel est le niveau d'agrégation de ces zones et segments qui se révèlent opportun de considérer, pour qu'une mise en relation « D/U – prix » soit la plus significative possible ?

C'est un problème potentiellement important en F&L où l'on peut assister à des crises de demande liée à une concurrence d'autres produits dans un univers de consommation où ils sont substituables... mais l'on dispose de peu d'analyse d'élasticités croisées par exemple au sein des fruits d'été, des fruits rouges ou encore entre les salades et l'endive...

NB : cette dernière question est très proches de celle visant, dans une problématique « droit de la concurrence », à déterminer le marché pertinent.

Contenu d'un système d'informations sur les marchés apte au repérage des crises

• Echelon géographique minimal	La région (NUTS2) / le bassin?
• Temporalités	<ul style="list-style-type: none">• Rythme de constatation,• Délais d'entrée & de sortie de crise• % de variabilité tolérable• Vitesse d'intégration des évolutions tendanciennes (« inertie »)• Correction des variations saisonnières
• Stade de commercialisation	<ul style="list-style-type: none">• A la production seulement / au sortir des laiteries seulement / un mix des deux premiers marchés / plus en aval ?
• Nature des informations	<p>A l'échelle du « contour produits » pertinent, définir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prix (question de la représentativité)• Disponibilités (production+stocks) (pour offre)• Volumes des transactions (pour demande)
• Unités adéquates	Ordres de grandeur, choix, cohérence